

RW/922/2024/3419/12204/1

## Lot 1

Les bois marchands sont marqués de 4 flaches. Les houppiers et les bois marqués de 2 flaches ne sont pas repris au catalogue. Ils sont réservés au chauffage. Pour les hêtres, la hauteur de recoupe obligatoire est indiquée à la griffe sur la grume. Pour les autres essences, recoupe marchande. Préserver les semis naturels et les feuillus divers en place. Pour des raisons culturales (dégâts à la futaie), environnementales (CM biodiversité et/ou N2K) et paysagères, l'abattage des bois de plus de 100cm de circonférence est suspendu du 01/04 au 15/08. Mesure au compas.

Nombre d'arbres total	33	
Volume grumes	44,361	
Volume houppiers	0,000	
Volume total	44,361	
Cube moyen	1 344	
Circonférence moyenne	150,758	
Surface de coupe	29,224	
Contact	PERREAUX Laurence, 0479/860615	
Triage	Triage De Our (Interim)	
Propriétaire	Paliseul Cne	
Lieu(x)-dit(s)	MOINY - cpe 10, BASSE VOIE (SUD) - cpe 10	
Vente	Vente communale de PALISEUL et BOUILLON Lundi 07 octobre 2024 à 10:30 Salle Sauvian, Grand Place 7 à Paliseul	
TVA	2 %	
Certification PEFC	Oui	

	Hêtre	Chêne	Chêne
	Amélioration	Amélioration	Sanitaire
	Normal	Normal	Sec
	Normal	Normal	Normal
Cat.(cm)	Nbre Vol.(m³)	Nbre Vol.(m³)	Nbre Vol.(m³)
115	1	-	-
	0,624		
125	6	1	-
135	5	-	-
145	5	1	-
	14,828	3,008	
155	3	1	-
165	1	-	1
175	2	1	1
	8,152	4,001	4,086
185	1	-	-
195	1	-	-
	3,726		
205	2	-	-
	5,936		
Total grumes	27 33,266	4 7,009	2 4,086
Houppiers/Taillis	-	-	-